



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
19 janvier 2023  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 17 janvier 2023, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Égypte et de la Jordanie et l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous, les Représentants permanents de la République arabe d'Égypte et du Royaume hachémite de Jordanie et l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies souhaiterions vous faire tenir ci-joint un communiqué conjoint publié au dernier sommet trilatéral des chefs d'État et de gouvernement, tenu au Caire le 17 janvier 2023 sur la question palestinienne (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de l'Égypte  
(*Signé*) Osama Abdelkhalek **Mahmoud**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Jordanie  
(*Signé*) Mahmoud Daifallah **Hmoud**

L'Ambassadeur,  
Ministre et Observateur permanent  
de l'État de Palestine  
(*Signé*) Riyadh H. **Mansour**



**Annexe à la lettre datée du 17 janvier 2023 adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Égypte et de la Jordanie et l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Communiqué final du sommet trilatéral égypto-jordano-palestinien, tenu au Caire le 17 janvier 2023**

- Le Président de la République arabe d'Égypte, S. E. M. le Président Abdel Fattah Al Sisi, a accueilli, au sommet trilatéral qui s'est tenu au Caire le 17 janvier 2023, le Roi du Royaume hachémite de Jordanie, S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, et le Président de l'État de Palestine, S. E. M. le Président Mahmoud Abbas, pour s'entretenir des faits nouveaux concernant la question palestinienne, compte tenu des événements qui se sont produits dans les territoires palestiniens occupés et de la situation régionale et internationale y relative.
- Durant leur entretien, les dirigeants ont souligné qu'il importait de préserver les droits légitimes des Palestiniens et de poursuivre l'action conjointe pour parvenir à une paix globale, juste et durable, fondée sur la solution des deux États, menant à la création d'un État palestinien indépendant et souverain, sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément au droit international, aux résolutions de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe.
- Le Président Abdel Fattah Al Sisi et le Roi Abdullah II ibn Al Hussein ont affirmé leur plein appui à l'action menée par le Président de la Palestine, Mahmoud Abbas, en ces circonstances critiques que traverse la question palestinienne, dans un contexte d'intensification des problèmes régionaux et internationaux.
- Les dirigeants ont souligné qu'il importait que la communauté internationale protège le peuple palestinien et ses droits légitimes et fasse un effort concerté pour fixer un véritable horizon politique, de manière à relancer des négociations sérieuses et efficaces visant à régler la question palestinienne, sur la base de la solution des deux États. Ils ont lancé une mise en garde contre les répercussions que pouvait avoir l'absence persistante d'horizon politique, qui mettait gravement en péril la sécurité et la stabilité.
- Les dirigeants ont souligné qu'il importait de mettre fin à toutes les mesures israéliennes illégales et unilatérales qui compromettaient la solution des deux États et réduisaient les perspectives de parvenir à une paix juste et globale, notamment les implantations, la confiscation de terres palestiniennes, les démolitions d'habitations dont les Palestiniens étaient expulsés, les incursions israéliennes constantes dans les villes palestiniennes et la violation du statu quo historique et juridique à Jérusalem et dans les lieux saints.
- Les dirigeants ont souligné qu'il importait de préserver le statu quo historique et juridique à Jérusalem et dans les lieux saints musulmans et chrétiens, de respecter notamment le fait que la mosquée Al-Aqsa et l'esplanade des Mosquées, sur une superficie totale de 144 *dounoums*, était un lieu de culte exclusivement réservé aux musulmans, et d'admettre que l'Administration des waqfs de Jérusalem et des affaires de la mosquée Al-Aqsa/Al Haram el-Charif, relevant du Ministère jordanien des waqfs, des affaires islamiques et des lieux saints, était la seule habilitée à gérer les affaires de la sainte mosquée Al-Aqsa

et à en réglementer l'accès. Le Président Abdel Fattah Al Sisi et le Président Mahmoud Abbas ont également souligné l'importance de la tutelle hachémite historique sur les lieux saints musulmans et chrétiens à Jérusalem et de son rôle dans la protection de ces lieux sacrés et de leur identité arabe, musulmane et chrétienne.

- Les dirigeants ont souligné que les Palestiniens devaient resserrer les rangs et surmonter leurs divisions, ce qui serait de leurs intérêts, du fait que cela consoliderait l'unité de la position palestinienne et renforcerait le peuple dans la défense de sa cause. Ils ont également rappelé qu'il importait de prendre des mesures sérieuses et efficaces pour atténuer la détérioration des conditions de vie du peuple palestinien dans la bande de Gaza.
- Le Roi Abdallah II Ibn Al-Hussein et le Président Mahmoud Abbas ont salué l'action menée par l'Égypte pour maintenir le calme dans la bande de Gaza et poursuivre la reconstruction, tout en réaffirmant la responsabilité des donateurs internationaux à cet égard.
- Les dirigeants ont souligné que la communauté internationale devait épauler l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et lui apporter l'aide financière requise afin qu'il puisse continuer de fournir des services essentiels aux réfugiés de Palestine, conformément au mandat que lui avait confié l'ONU, en particulier au vu de l'important rôle humanitaire et de développement qu'il jouait en faveur du peuple palestinien.
- Les dirigeants ont décidé de poursuivre et d'intensifier les consultations et la collaboration à tous les niveaux dans le cadre du mécanisme de coordination tripartite égypto-jordanienne-palestinienne, afin d'élaborer une stratégie permettant de revitaliser les efforts en vue d'une reprise des négociations. Ils ont également décidé de s'employer avec les amis et les partenaires à relancer le processus de paix, selon les paramètres convenus, dans le cadre de l'action menée pour aider le peuple palestinien à jouir de tous ses droits légitimes, notamment son droit à la liberté, à l'indépendance et à la création d'un État souverain sur son territoire national, sur la base de la solution des deux États.